A L'AMICALE PHAROS-BART. — Les familles des membres de l'amicale prisonnière ou encore sous les drapeaux sont priées de se présenter dimanche 21 à la permanence, café du Mont-Point, 54, avenue du Bart, à partir de 11 h.

AUX FAMILLES DES PRISONNIERS DU CAPREAU. — Ce samedi, de 16 h. 30 à 17 h. 30, permanence pour les familles des prisonniers du Capreau et de la Planche-au-Bleu, salle des soupes populaires, rue Roua-Bonheur. Distribution des cartes de pain et d'épiceries.

WATTRELOS

M. Florimond Lecomte, maire est entré au conseil municipal il y a cinquante ans

Arrivé à la Mairie l'un des premiers, presque toujours un des derniers à en sortir, M. Florimond Lecomte, maire de Wattrelos, remplit avec une remarquable ponctualité ses fonctions de premier magistrat de la ville.

M. Flor. LECOMTE

On peut le voir chaque jour, aux mêmes heures, sur le chemin qui, de la Mairie, mène à son domicile, avenue Henri-Carrette.

Sait-on que M. Lecomte a plus de 86 ans. D'une verdeur étonnante, il remplit sa lourde charge sans que les responsabilités ou les soucis altèrent sa parfaite courtoisie et l'aménité de son caractère.

13 février 1856. Il. Né à Wattrelos le fait partie depuis plus de cinquante ans du Conseil municipal. Il fut, en effet, élu conseiller sur la liste socialiste le 3 mai 1892. Quand, en 1912, M. Henri Briffaut devint maire, M. Lecomte fut nommé premier adjoint. Il le resta jusqu'au 20 juillet 1938, date à laquelle il remplaça M. Briffaut, décédé.

M. Lecomte avait rempli à plusieurs reprises les fonctions de maire.

Au cours de sa longue carrière et avant de prendre le fauteuil présidentiel de l'assemblée municipale, il s'était plus spécialement intéressé aux finances publiques.

Il s'occupa aussi de toutes les questions touchant les œuvres sociales, la protection de la famille et de l'enfance. C'est lui qui fonda à Wattrelos, en 1913, l'œuvre des consultations de nourrissons, dont il est encore président.

Ses nombreux amis seront heureux de le féliciter à l'occasion de son jubilé de cinquante années de vie publique.

AMICALE DES FILLES DU LABOUREUR. — Réunion mensuelle, à l'école dimanche 21, à 10 h.

CYCLISTES EN DEFAUT. — Deux cyclistes qui avaient doublé un tramway à l'arrêt ont récolté une contravention. Ce sont: MM. Georges Robert, 56 ans employé, 33, rue de Flandre à Mouscron, et Roger Dhélemme, 19 ans, employé à Mouscron, 198, rue de Rolleghem.

TROIS INCULPATIONS POUR UN VOL DE LAINE. — Au cours d'une perquisition effectuée au domicile de la femme Quinton, née Madeleine Huyghe, 45 ans, soigneuse, rue des Ballons, impasse Desmullies, 8, M. André Veevaert, commissaire de police, a découvert 83 fuseaux de laine d'un poids de 9 kilos 500.

Interrogée sur la provenance de cette laine, la femme Quinton reconnut qu'elle lui avait été apportée par ses deux filles, âgées de 17 et 14 ans.

Or, cette laine avait été volée par ces dernières à l'usine où elles travaillent et où la mère est aussi occupée. Un procès-verbal pour vol a été rédigé à la charge des deux filles et un autre, pour recel, à l'encontre de la mère.

A L'ASSOCIATION DES VIEUX TRAVAILLEURS — La messe annuelle pour les défunts de l'Association aura lieu en l'église Saint-Maclou, dimanche 21, à 9 h. Des places sont réservées près du chœur. Après la messe, au siège, café Lambrecht, jeu de 421 gratuit. Plus de 200 fr. de prix. Se munir de la carte d'adhérent. Le jeu aura lieu de 9 h. 30 jusqu'à 12 h. 30.

Les lots du jeu de 421 qui a eu lieu à la Pentecôte, non réclamés pour le 21, seront acquis à l'œuvre. Le secrétaire sera au bureau tous les quinze jours, à dater du 21.

LANNOY

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Ouverte dimanche, de 10 h. 30 à 12 h. à l'école Sainte-Marie (1er étage).

LES PERSONNES qui n'ont pas retiré à la mairie les fiches pour les nouvelles cartes d'alimentation ne toucheront pas leurs feuilles de tickets de juillet si ces fiches ne sont pas remplies lors de la distribution. S'adresser au secrétariat (3me bureau).

LE RAMONAGE DES CHEMINÉES commencera lundi 22 pour les habitations de la rue de Tournai, de la place Carnot et de la rue des Trois-Frères-Rémy.

HEM

Les nouveaux locaux de l'école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus seront bénits dimanche

L'école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus de la paroisse Saint-Joseph, aux Trois-Baudets, vient de s'agrandir d'une nouvelle classe et d'une salle de réception.

La nécessité de l'agrandissement de l'école s'était fait sentir il y a quelques années déjà.

Construite et ouverte en 1933, elle était fréquentée à ses débuts par 29 enfants de moins de six ans.

Lorsqu'en novembre 1933, M. l'abbé Derville fut nommé curé, son premier soin fut d'envisager la possibilité de garder à l'école les enfants ayant atteint l'âge de six ans, car, faute d'un local suffisant, les parents se voyaient contraints d'envoyer leurs enfants ailleurs.

Le dévoué pasteur agit de telle sorte qu'aujourd'hui, et après maintes améliorations successives des locaux, 130 enfants fréquentent l'école Sainte-Thérèse.

Mais les deux classes existantes se trouvent trop exiguës pour contenir tout ce petit peuple et M. l'abbé Derville, avec l'aide d'un Comité des écoles dont il avait suggéré la création en juillet 1941, parvint à faire construire une troisième classe.

Cela répondait au désir de l'inspection académique qui souhaitait aussi l'agrandissement des locaux.

Ce Comité est constitué avec la participation de MM. Jean Pennel, Jules Morent, Joseph Flipo, Pierre Tafin et Jacques Courouble.

On ne saurait trop féliciter M. l'abbé Derville du zèle inlassable qu'il a déployé pour arriver à ce résultat.

L'école Sainte-Thérèse se trouve 49, rue Jean-Jaurès, non loin de l'église, dans le populeux quartier des Trois-Baudets où se dressent trois cents maisons bâties par le « Toit roubaisien » et habitées par des familles nombreuses et ouvrières.

Certes, la tâche de M. l'abbé Derville est loin d'être terminée et il lui reste de nombreuses démarches à accomplir pour réunir toutes les ressources indispensables. Mais avec l'aide de la Providence, il espère pouvoir mener sa tâche à bien.

Les nouveaux locaux seront inaugurés et bénits le dimanche 21 juin par Mgr Dewailly, chancelier de l'évêché.

La cérémonie aura lieu à l'issue de la grand'messe qui sera chantée à 10 h. à l'intention des bienfaiteurs vivants et défunts de l'école libre.

De nombreux paroissiens viendront à être présents à cette inauguration.

TOUFFLERS

LES CARTES DES TRAVAILLEURS LOURDS devront être déposées dûment timbrées par l'employeur, avant le mardi 23, à la mairie.

LEERS

CARTES DE LAIT. — En vue du prochain renouvellement des cartes de lait délivrées aux malades, ceux-ci doivent remettre à la mairie, avant le 25 juin, un certificat médical. Il ne sera pas délivré de cartes de vin aux malades attributaires d'une ration de lait.

LE BON PAIN D'EPICE. — Les gendarmes de Wattrelos ont appréhendé Laurent Renard, 21 ans, domicilié rue Jean-Jaurès, 4, qui transportait 17 kilos de pain d'épice. L'intéressé ayant transigé à la douane, a été relaxé.

ANNAPPES

AU PROFIT DES PRISONNIERS. — Le tournoi de tennis de table organisé au profit des prisonniers d'Annappes par l'Amical Ping-Pong-Club annappois a duré jusque 22 h. La remise des coupes fut faite par M. E. Mas-Descampe, maire, entouré des dévoués organisateurs, qui surent se dépenser sans compter pour mener à bien cette inoubliable rencontre.

Voici les numéros sortis à la participation aux frais:

109	439	901	1061	1147	1202	1459	1747
1862	2288	2342	2368	2658	2715	2735	3047
3149	3434	3908	4062	4421	4722	4773	4922
5048	5778	6023	6593	6602	6612	6650	6672
6744	6909	7156	7225	7408	7541	7688	7793
7858	7962	8570	8622	8698	8951	8972	9079
9330	9389	9442	9636				

Les lots peuvent être retirés au Café de la Mairie, rue Pasteur, jusqu'au 30 juin. Une fois de plus, les jeunes gens d'Annappes ont su prouver leur grand cœur envers leurs aînés actuellement prisonniers: qu'ils soient félicités.

TOURCOING

L'installation du Conseil municipal

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE COMMUNALE ADRESSE AU MARÉCHAL PÉTAIN L'HOMMAGE DE SON DÉVOUEMENT

Elle adopte le budget de 1942, qui se solde par un déficit de 7 millions; elle vote 100 nouveaux centimes additionnels et dépose une demande de subvention à l'Etat, pour parachever l'équilibre budgétaire.

Le nouveau Conseil municipal

Au premier rang, au centre, M. MARESCAUX, *maire, ayant à sa droite* Mlle TRENTESEAUX, *entouré des conseillers délégués.* (Ph. J. de Rx.)

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi à 17 h. 30, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Léon Marescaux, maire. MM. Sant, Prot, Masurel, Tarel, Vandamme et Ballois avaient pris place à la table de l'administration, en qualité de conseillers délégués.

M. Marescaux donne lecture du décret publié au « Journal officiel » et instituant le conseil municipal de la ville de Tourcoing; M. Marescaux déclara ensuite l'assemblée nouvelle installée en ses fonctions.

Le maire donna lecture d'un télégramme adressé à M. le préfet régional de la région de Lille, ainsi conçu:

« A l'occasion de sa première réunion le nouveau conseil municipal de Tourcoing adresse au Chef de l'Etat, maréchal de France, l'hommage de son respect, de sa loyauté et de son dévouement entièrement consacré au relèvement du pays ».

Aussitôt après, M. Marescaux souhaita la bienvenue à ses collègues.

« Tout d'abord, dit-il, je voudrais témoigner à ceux de nos collègues qui ne sont plus des nôtres, l'expression de nos regrets et de notre gratitude. »

« Nous envoyons à nos prisonniers notre souvenir affectueux.

« Nous avons été honorés de la confiance du Chef de l'Etat, de son Gouvernement, de M. le préfet régional; nous leur rendrons la même confiance et suivons loyalement leurs directives, dans l'inébranlable conviction que tout ce qu'ils font et tout ce qu'ils feront sera conforme à l'intérêt et surtout à l'honneur de la France ».

Election des commissions

Il fut procédé à l'élection des commissions dont voici la composition:

Finances: MM. Ghesquières, Goddefroy, Mayer, Parsy et Soyez. **Etat civil et affaires militaires, sapeurs-pompiers:** MM. Leurent, Papier, Parsy et Poissonnier. **Gaz et électricité:** MM. Parsy et Poissonnier. **Eaux:** MM. Odoux et Leurent. **Abattoir, marchés et foires:** MM. Bettremas, Mayer, Odoux et Soyez. **Travaux:** MM. Bettremas, Ghesquières, Goddefroy, Mayer, Papier, Poissonnier. **Squares et jardins:** MM. Defosses, Mayer, Odoux et Mlle Trenteseaux. **Instruction publique:** MM. Bettremas, Leurent, Papier, Parsy, Soyez, Vandenbrouck. **Fêtes:** MM. Goddefroy, Mayer, Odoux, Poissonnier, Vandenbrouck. **Théâtre:** MM. Goddefroy, Poissonnier et Vandenbrouck. **Bains:** MM. Defosses, Poissonnier et Vandenbrouck.

Examen du budget

Le Conseil passe ensuite aux délibérations concernant les questions inscrites à l'ordre du jour. C'est tout d'abord le budget qui, pour la première fois, est établi en conformité du nouveau cadre réglementaire imposé par la réforme des finances locales. M. Marescaux souligne que le déficit du présent budget ne résulte pas des charges nouvelles grevant l'exercice; le bouleversement général occasionné par la guerre est à l'origine des perturbations financières dont souffrent les villes et nous ne pouvons espérer aucune amélioration des ressources habituelles tant que la vie industrielle de notre cité n'aura pas repris son activité normale.

Après cette mise au point, M. Marescaux attire l'attention de l'assemblée sur la diminution des centimes communaux dont la valeur est passée de 25.023.58 à 19.600.03. Le résultat définitif des comparaisons établies avec le budget précédent se présente ainsi: Excédent des dépenses ordinaires: 8.775.063,10; extraordinaires: 515.744,70 d'où total de francs: 9.290.797,80. L'excédent des dépenses « guerre » et l'excédent des dépenses du budget primitif de 1941 forment 2.624.719 francs qui, ajoutés à l'excédent des dépenses du budget 1942 donnent le déficit de: 11.915.516,80, duquel il faut déduire, d'une part, les plus values constatées dans les recettes, dans les budgets des exploitations municipales et la réduction de la part de la ville dans la contribution du fonds de chômage et d'autre part, le montant des taxes mises en encouvrement depuis le 1er janvier de cette année; le déficit se trouve donc ramené à 9.552.555 fr. 60.

Pour combler ce déficit, M. Marescaux envisage la révision de certaines exploitations municipales; il propose par ailleurs la création de cent nouveaux centimes additionnels, portant ainsi le nombre des centimes de la ville à 760.72. Le produit de ces impositions s'élevant à 1.960.000 fr., il subsistera malgré tout un déficit de 7.592.555,60. C'est à l'Etat, ajoute M. Marescaux, que nous nous adressons pour combler cet excédent de dépenses.

Le budget ainsi présenté est adopté par l'assemblée.

Voirie

Le Conseil complète comme suit l'article 36 de la voirie: Toute construction d'habitation en bordure des voies publiques ou privées devra comporter au moins un étage. Toutefois cette condition ne sera pas exigée pour celles établies à une distance minimum de cinq mètres de l'alignement. Cette dérogation ne s'appliquera pas aux constructions à ériger sur des terrains aliénés par la ville, qui ont fait l'objet de cahiers de charges particuliers.

Le Conseil donne avis favorable à une demande de lotissement faite par M. Michel Legrand, pour un terrain situé en bordure de la rue de Varsovie et à une demande de même genre faite par la famille Fourré, pour une propriété située rue de Guisnes et rue du Commandant-Driant. Même avis est donné pour une propriété sise rue de Roubaix et rue d'Honschoote et appartenant à la société Barrois-Lepers.

Propriétés communales

Le Conseil approuve l'assurance de sécurité intervenue pour la garantie de risques, à concurrence de 500.000 francs, pour tous les immeubles situés sur le territoire de Tourcoing et destinés à recevoir le public. Diverses autres assurances couvrant les risques de transport ou d'incendie des établissements publics, sont adoptées.

Education physique

Le Conseil décide d'acquérir à l'amiable ou par voie d'expropriation en vue de l'aménagement d'un terrain scolaire, une partie de la propriété de M. Jules Leclercq, sise rue Jeanne-d'Arc, et d'une propriété sise rue de Roncq et appartenant à l'Union post-scolaire. Le commissariat général à l'éducation générale et aux sports ayant octroyé une subvention de 507.040 francs en vue de l'aménagement et de l'équipement des terrains scolaires, le Conseil décide de joindre à cette somme, celle de 750.000 francs inscrite aux chapitres additionnels de l'exercice 1941 et autorise l'administration à traiter les marchés nécessaires dans ce but.

Comptes administratifs divers

Le compte administratif et de gestion des hospices pour l'exercice 1941 se solde par un excédent de recettes de 662.452 fr. 20 compte tenu des restes à recouvrer et des restes à payer. Le budget primitif des hospices pour 1942 se solde par un excédent de recettes de 95 francs. Le compte de gestion du service des eaux se solde par un excédent de recettes de 353.490 francs 30; le budget supplémentaire de 1942 du même service se balance en recettes et en dépenses par une somme de 5.075.031 fr. 80. Le compte de gestion du service d'épuration des eaux de l'Espierres et le budget supplémentaire de 1942 sont approuvés aussi, sur les bases établies par la commission intercommunale des eaux.

Le nouveau tarif des bains municipaux

Le Conseil autorise l'administration à demander une subvention à l'Etat pour compléter le perfectionnement des installations de filtrage des eaux à l'établissement des bains, et le cas échéant, à retenir le projet susceptible de rendre le plus de services pour la réalisation des travaux que nécessitera l'installation d'un filtrage supplémentaire.

Le Conseil adopte en outre la révision sur les bases ci-dessous publiées, du tarif des bains: bassin de natation, 4.00; sociétés sportives et mutilés, 2.50; scolaires et entraînement, 1.50; ces prix s'entendent sans linge.

Le prix des abonnements pour leçons de natation est porté à 15 fr. pour trois leçons; lorsque ces leçons seront données en dehors des heures d'ouverture le tarif sera de 35 francs. Le bain de luxe avec linge: 5.50; pour les mutilés: 3.50; le bain ordinaire avec linge: 4.50; pour les mutilés: 2.50. Le nouveau tarif sera applicable à partir du 1er juillet.

Nous apporterons ultérieurement quelques précisions sur des questions d'intérêt secondaire.

DIMANCHE 21 JUIN:

Etat Civil: de 9 à 12 h.
Bains: de 8 à 11 h.
Bib. catholique: 9 h. 30 à 11 h. 30.
Pharmaciens de garde: M. Rasse, 59, rue de la Croix-Rouge, et M. Montignie, 112, rue de Dunkerque.
Foyer Notre-Dame: à 16 h., « Mère Sublime ».

Un beau geste de la Famille du soldat tourquennois et de la Croix-Rouge française

Les comités de la Croix-Rouge française et de la Famille du soldat tourquennois ont offert, à l'occasion de la fête des mères, à toutes les mamans de Tourcoing qui ont un fils prisonnier inscrit sur leurs listes, un objet vestimentaire pour ce dernier. Les comités ont décidé d'accorder aussi cet objet aux prisonniers qui ont perdu leur maman, en souvenir de celle-ci.

Se présenter le mardi après-midi, jusqu'au 1er juillet, à la Croix-Rouge française, place Charles-Roussel. Se munir du livret de famille et de la carte verte de la Famille du soldat tourquennois.

Les Etablissements Victor LECAT
15, Grand'Place
12, Boulevard Gambetta
110, rue de Menin
après avoir livré les mois précédents, livrent actuellement à leur clientèle enfants fréquentant l'école Sainte-Thérèse.
Mais les deux classes existantes se trouvent trop exiguës pour contenir tout ce petit peuple et M. l'abbé Derville, avec l'aide d'un Comité des écoles dont il avait suggéré la création en juillet 1941, parvint à faire construire une troisième classe.
Cela répondait au désir de l'inspection académique qui souhaitait aussi l'agrandissement des locaux.
Ce Comité est constitué avec la participation de MM. Jean Pennel, Jules Morent, Joseph Flipo, Pierre Tafin et Jacques Courouble.
On ne saurait trop féliciter M. l'abbé Derville du zèle inlassable qu'il a déployé pour arriver à ce résultat.
L'école Sainte-Thérèse se trouve 49, rue Jean-Jaurès, non loin de l'église, dans le populeux quartier des Trois-Baudets où se dressent trois cents maisons bâties par le « Toit roubaisien » et habitées par des familles nombreuses et ouvrières.
Certes, la tâche de M. l'abbé Derville est loin d'être terminée et il lui reste de nombreuses démarches à accomplir pour réunir toutes les ressources indispensables. Mais avec l'aide de la Providence, il espère pouvoir mener sa tâche à bien.
Les nouveaux locaux seront inaugurés et bénits le dimanche 21 juin par Mgr Dewailly, chancelier de l'évêché.
La cérémonie aura lieu à l'issue de la grand'messe qui sera chantée à 10 h. à l'intention des bienfaiteurs vivants et défunts de l'école libre.
De nombreux paroissiens viendront à être présents à cette inauguration.
TOUFFLERS
LES CARTES DES TRAVAILLEURS LOURDS devront être déposées dûment timbrées par l'employeur, avant le mardi 23, à la mairie.
LEERS
CARTES DE LAIT. — En vue du prochain renouvellement des cartes de lait délivrées aux malades, ceux-ci doivent remettre à la mairie, avant le 25 juin, un certificat médical. Il ne sera pas délivré de cartes de vin aux malades attributaires d'une ration de lait.
LE BON PAIN D'EPICE. — Les gendarmes de Wattrelos ont appréhendé Laurent Renard, 21 ans, domicilié rue Jean-Jaurès, 4, qui transportait 17 kilos de pain d'épice. L'intéressé ayant transigé à la douane, a été relaxé.
ANNAPPES
AU PROFIT DES PRISONNIERS. — Le tournoi de tennis de table organisé au profit des prisonniers d'Annappes par l'Amical Ping-Pong-Club annappois a duré jusque 22 h. La remise des coupes fut faite par M. E. Mas-Descampe, maire, entouré des dévoués organisateurs, qui surent se dépenser sans compter pour mener à bien cette inoubliable rencontre.
Voici les numéros sortis à la participation aux frais:
109 439 901 1061 1147 1202 1459 1747
1862 2288 2342 2368 2658 2715 2735 3047
3149 3434 3908 4062 4421 4722 4773 4922
5048 5778 6023 6593 6602 6612 6650 6672
6744 6909 7156 7225 7408 7541 7688 7793
7858 7962 8570 8622 8698 8951 8972 9079
9330 9389 9442 9636
Les lots peuvent être retirés au Café de la Mairie, rue Pasteur, jusqu'au 30 juin. Une fois de plus, les jeunes gens d'Annappes ont su prouver leur grand cœur envers leurs aînés actuellement prisonniers: qu'ils soient félicités.

Un foyer Notre-Dame

Dimanche, à 16 h., en la salle des fêtes du Foyer Notre-Dame une représentation théâtrale sera donnée au profit des œuvres de prisonniers de la paroisse Saint-Gérard. On interprétera une pièce d'actualité: « Mère sublime », drame, en cinq actes. Le programme comporte, en outre, une comédie et des intermèdes patoisants du Brouttéux. La location se fait aujourd'hui samedi, toute la journée, au Foyer, place Notre-Dame.

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE

5, rue des Anges. — Semaine du 22 au 27 juin: Paiement des ristournes aux actions nos 12.401 à 13.600.

PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR. — La neuvaine commencée le 14 juin en la paroisse du Sacré-Cœur se déroule dans les meilleures conditions; elle se terminera demain dimanche avec la fête de l'Adoration perpétuelle. Ce samedi, de 20 à 21 h., l'heure sainte sera présidée par le prédicateur de la neuvaine. Dimanche, le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée; la messe de communion générale des hommes et des jeunes gens aura lieu à 7 h.; la messe paroissiale à 10 h. sera chantée par la chorale; le salut solennel de clôture sera chanté à 18 h. (et non pas à 20 h. comme il a été annoncé par erreur). Cette cérémonie sera présidée par M. le chanoine Vandermarlière, doyen de Notre-Dame; le sermon sera prononcé par le R.P. Dufour et sera suivi de la procession et de l'amende honorable au Sacré-Cœur.

ASSOCIATION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Les familles des prisonniers de l'A.S. Tg. sont priées de passer d'urgence chez M. Picavet, 92, rue de la Malcense, munies d'une récente lettre pour retirer l'allocation de 1942.

AUDITION D'ORGUE. — Voici le programme de l'audition qui sera donnée dimanche au cours de la messe de 11 h. 30 en l'église du Sacré-Cœur, par M. Albert Heinrich, organiste: « Andante », de G. Meyer; « Prélude et fugue », de Walther; « Berceuse », de Manière, et « Final », de Lemens.

AVIS AUX FAMILLES DE PRISONNIERS. — La Famille du Soldat tourquennois informe les familles de prisonniers que le service des cartes de pain, pour tous renseignements, nouvelles demandes, changements d'adresses, etc..., sera ouvert les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

POUR LES PRISONNIERS NÉCESSITEUX. — La Famille du Soldat tourquennois a reçu les dons ci-après: 2.500 fr., don de M. Edmond Salembien, ancien maire, à l'occasion du mariage de sa fille; 5.000 fr., somme recueillie parmi les prisonniers libérés pour leurs camarades encore en captivité. Cette somme a été remise par M. Loviton, président de l'Amicale; 863 fr. 80, produit d'une quête faite à la Société des concerts du Conservatoire le 7 juin; 1.000 fr., don de M. Achille Deschamps, ancien prisonnier de guerre, à l'occasion de l'anniversaire de son rapatriement; 6.000 francs, produit des séances de la Passion, données par la troupe dramatique du patronage de Saint-Chistophe; 3.196 fr. 50, produit d'une fête organisée par le Comité du Flocon de la Famille du Soldat tourquennois, avec l'aide de l'Amicale des prisonniers libérés; 110 fr., produit d'une quête faite à la société « Les Francs Bouleurs », de la rue Magenta.

SECTION DES ORIONS DE L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Permanence dimanche, de 11 h. à 12 h. 30, salle du patronage, rue de Roncq, pour les inscriptions. Se munir du livret de famille et des cartes d'alimentation et de priorité.

VOL A L'USINE. — Deux ouvriers ont été arrêtés à la sortie de l'usine, porteurs d'un litre d'huile. Il s'agit d'Oscar Coulon demeurant à Roncq, 139, rue de Bousbecque et d'Eugène Vestraete, résidant cité Rousseau, 16, dans la même commune.

OH, LE BEAU FROMAGE! — Le brigadier Cornard, de passage rue de la Croix-Rouge a saisi trois boules de fromage, d'un poids total de 10 kilos, que transportait M. Jean Prouvost, domicilié rue Jean-Jaurès. Celui-ci déclara avoir acheté cette marchandise dans la région d'Hazebrouck. Le fromage a été versé au ravitaillement général.

ACTE DE COURAGE. — Vendredi, quai de Bordeaux, le garçon Dubuche aperçut un gamin de dix ans, qui, tombé dans le canal, se serait noyé sans son intervention. Le garçon fut assez heureux de pouvoir retirer l'enfant de sa fâcheuse position.

MOUVAUX

Les tickets de rationnement pour juillet

Distribution de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. 30 à la Mairie.

Lundi 22: 1 à 250 et 251 à 500. — Mardi 23: 501 à 750 et 751 à 1.000. — Mercredi 24: 1.001 à 1.250 et 1.251 à 1.500. — Jeudi 25: 1.501 à 1.750 et 1.751 à 2.000. — Vendredi 26: 2.001 à 2.250 et 2.251 à 2.500. — Samedi 27, le matin seulement: 2.501 à 2.750. — Lundi 29: 2.751 à la fin et malades. — Mardi 30: Retardataires 1 à 5.000 et 1.501 à la fin.

La distribution des cartes de rationnement ne se fera que contre remise des fiches de demande dûment remplies, sur présentation de la carte d'alimentation, du livret de famille ou d'une pièce d'identité délivrée par un organisme officiel.

En raison de la remise des fiches de demande des cartes individuelles, aucune carte de rationnement ne sera remise aux enfants âgés de moins de 15 ans, se présentant pour leur famille.

Pendant la distribution, le bureau des bons d'achat chaussures et vêtements sera fermé.

CAISSE D'EPARGNE. — Dimanche 21 juin, de 10 à 11 h., pour toutes opérations. Administrateur: M. Henri Catel.

DISTRIBUTION DES BONS DE BOUGIES pour juin, à la mairie (guichet 4) lundi 22. Se munir de la carte de charbon.

CARTES DE LAIT POUR MALADES. — Les malades dont la carte est périmée fin juin doivent retirer à la mairie un nouveau certificat à faire signer du médecin traitant et à remettre à la mairie sous enveloppe cachetée.

LE BIEN D'AUTRUI. — Louis Velghe, demeurant rue Famelart, cour Lisgre, à Tourcoing, qui coupait de l'herbe dans un champ appartenant à M. Cornille, rue de Tourcoing, a été arrêté et déféré au parquet.

MARCQ-EN-BARŒUL

TICKETS DE PAIN. — Jusqu'à présent, Marcq avait été à peu près épargné par les trafiqueurs de faux titres d'alimentation. Or, un contrôle récemment effectué dans une boulangerie du Bourg, permit de découvrir des tickets de pain habilement imités, pas assez cependant pour dérouter la perspicacité des gardiens de la paix chargés du contrôle. Car, peu de temps après, ils procédaient à l'arrestation d'un journaliste belge, Carolus Coois, 19 ans, demeurant à Wyneghem (Belgique), porteur de faux tickets. Il a été écroué à Loos.

CAISSE D'EPARGNE. — Dimanche 21 juin, de 10 à 12 h., à l'hôtel de ville.

LES DEUX ROUES D'UNE BICYCLETTE DISPARAISSENT A LILLE. — Mme Agnès Monfayon, 19, chemin du Vieux-Gras, s'était rendue à Lille le 16 juin dans un immeuble 12, place Simon-Volant. Elle avait remisé sa bicyclette dans le corridor de cette maison où elle resta en visite de 14 h. à 15 h. 15. Quand elle voulut reprendre sa machine, elle ne retrouva plus que le cadre. Pendant son absence, un voleur avait démonté les deux roues et les avait emportées.

VOL D'UNE BICYCLETTE. — Mlle Marie Duthoit, 300, rue de Menin, avait déposé jeudi sa bicyclette sous le portail de l'église Saint-Vincent. Quand elle sortit, le vélo avait disparu. Elle a porté plainte à la police qui recherche le voleur.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

C. D'EPARGNE. — Dimanche 21, de 9 h. 30 à 10 h. 30, 7, p. Roger-Salengro.

HALLUIN

PHARMACIEN DE GARDE. — Dimanche 21, M. Graye, p. de l'Eglise.

BIB. CATHOLIQUE. — Dimanche 21, de 10 à 12 h., au Cercle Saint-Joseph, r. de Lille.

BAINS-DOUCHES, rue de Lille, dimanche, de 8 h. à 11 h. 30.

RONCQ

C. D'EPARGNE. — Dimanche 21, de 10 à 10 h. 30, r. de Lille.

BIB. CATHOLIQUE. — Dimanche 21, de 9 à 10 h. 30, Maison paroissiale, r. du Dr. Gallisot.

QUESNOY-SUR-DEULE

Des enfants s'introduisent dans une ferme et volent près de 4.000 francs

Le 17 juin, M. Joseph Delevoye, 44 ans, cultivateur, hameau du Chat, était parti comme d'habitude travailler dans ses champs. Lorsqu'il rentra chez lui, il constata qu'un carreau de la fenêtre de sa chambre avait été démastiqué. Il pensa tout de suite avoir été victime d'un vol. En entrant dans sa chambre, il trouva le coffre où il mettait son argent, sur une chaise près de son lit, il constata qu'une somme d'environ 4.000 frs y manquait; il déposa donc plainte contre inconnu. Au cours de l'enquête, les gendarmes apprirent que des enfants dont les parents habitent Wambrechies avaient joué près de la ferme. L'un d'eux, interrogé, déclara que, remarquant qu'il n'y avait personne à la ferme Delevoye, son frère, âgé de 12 ans, avait projeté d'entrer et de voler dans la maison. Ils démastiquèrent un carreau du jardin et s'introduisirent dans la chambre. « Nous avons trouvé le coffret, mon frère l'a ouvert et a pris plusieurs poignées de billets. Nous avons pris aussi, du chocolat, de la saccharine, etc... » Ils revinrent chez eux et l'argent fut caché en divers endroits. Les gendarmes finirent par retrouver l'argent qui était caché dans le grenier, dans le poulailler et dans les chambres. Le cultivateur rentra donc en possession de son bien. En attendant leur transférement devant M. le Procureur de l'Etat, les enfants ont été laissés à la garde de leurs parents.

UN ETRANGER EN DEFAUT. — En tournée à Verlinghem, les gendarmes ont rencontré le nommé Auguste Ferreira, demeurant à La Madeleine, marchand de légumes, 58 bis, rue J.-Lefèvre, il était détenteur d'une carte d'identité d'étranger périmée. Ferreira a été arrêté et conduit devant M. le procureur de l'Etat à Lille.

T.S.F.

RADIO-PARIS. — Programme du dimanche 21 juin. — 8 h. 30: retransmission de la messe dominicale. — 11 h.: les musiciens de la Grande époque. — 12 h.: orchestre Victor Pascal. — 13 h. 15: Gus Viseur et son orchestre. — 15 h. 15: music-hall. — 16 h.: orchestre Paul von Beky. — 17 h. 15: les vedettes de la chanson. — 18 h.: orchestre de Radio-Paris. — 19 h. 45: ensemble Lucien Bellanger. — 20 h. 15: « Primerose », comédie en 3 actes, de G.-A. de Caillavet et Robert de Flers. — 22 h. 15: « Hommage à Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. — 23 h.: quintette Pierre Jamet et Leila Ben Sedira. — 23 h. 30: ensemble Aimé Barelli.

LILLE
— Au BELLEVUE —
— Au RIO —
— Chez FREDDY —
pour quelques jours seulement
UNE FORMATION UNIQUE
Les cinq de l'harmonica
la révélation de Jazz 1942
au THÉ-APERITIF, à 17 heures 30
LE SOIR, au programme:
MEDY et José HAMS
Odile MACKERS
Marc FRANCIS
Hélène SULLY
dans les chansons de R. ASSO

TRIBUNAUX

POUR LES ASSISES DU NORD

La Chambre des mises en accusation, au cours de son audience de jeudi matin, a renvoyé devant le jury du Nord:

Léon Anthonis, 38 ans, colporteur, à Lille, accusé de coups mortels à un enfant de moins de 15 ans.

Anthonis, dans la nuit du 21 décembre dernier, frappa si brutalement son jeune fils Théodore, âgé de 7 ans, que ce petit mourut des suites d'une fracture du crâne.

— Jules Van Paemel, 33 ans, tapissier, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing, accusé d'homicide volontaire.

Van Paemel tua son amie le 1er octobre 1941 à coups de manche et de lame de scie.

COUR D'APPEL DE DOUAI

LA MÉSAVENTURE D'UN VÉRIFICATEUR DES DOUANES BELGES. — Un vérificateur des douanes belges, M. Prosper Decoster, se rendait de Bruxelles à Paris. Il avait abandonné dans le wagon-restaurant une petite valise qui attira l'attention de ses collègues français, à la frontière, à Feignies.

Decoster nia être le propriétaire de cette mallette. Malheureusement, elle contenait des objets très personnels et 11 kilos de cigares.

Le douanier belge prétendit alors que cette valise lui avait été remise par un ami, qui avait abusé de sa confiance, pour le prier de la porter à Paris.

On fouilla Decoster et on constata que l' « ami » avait aussi remis deux petits paquets qui contenaient 25.000 francs et 25.000 marks.

Le vérificateur fut condamné à six mois de prison par le tribunal d'Avesnes. La Cour, après plaidoiries de Mes Clerens, de Bruxelles, et Maurice Reisenthel, a réduit cette peine à 4 mois. Elle a confirmé les importantes amendes qui avaient été infligées sur la demande de l'administration des douanes.

BELGIQUE

Le tirage de l'emprunt à lots 1933

Voici les résultats du 105me tirage:

Le lot de 1 million de francs est échu à la série 139.624

Les 45 lots de 25.000 francs sont échus aux séries suivantes:

197.033	317.212	168.599	361.266	380.754	
188.104	303.673	339.442	119.956	336.232	
249.809	229.510	140.383	260.802	243.717	
323.215	167.930	295.728	114.715	308.762	
101.694	139.786	322.601	375.900	142.999	
213.859	105.486	305.710	163.262	325.329	
323.531	120.871	156.053	328.762	230.623	
178.366	122.935	341.532	337.683	303.330	
117.584	373.745	277.268	129.450	369.175	

MOUSCRON

DEUX WATTRELOSIENS RAVITAILLEURS RENCONTRENT DES GENDARMES. — Rue Saint-Antoine, des gendarmes du poste du Mont-à-Leux rencontrèrent deux hommes porteurs de paquets. A leur vue, l'un d'eux prit la fuite, mais comme il allait être rattrapé, il abandonna son vélo. Celui-ci porte une plaque au nom de Marcel Driemmels, 40, carrière Six, à Wattrelos. Quant au second qui avait déjà remis